Le Portail Parents, accessible 24/7, est un service gratuit de la Ville de Paimpol, qui vous permet d'accéder sur internet, à un espace sécurisé et personnalisé, afin de gérer vos démarches.

Il permet de :

- **mettre à jour votre dossier,**
- **réserver les prestations souhaitées,**
- **régler les factures,**
- **s'informer sur l'actualité et l'activité des services**

Renseignements — Informations

le ChatÔ
Centre social municipal de la ville de Paimpol

Ville de Paimpol

Mairie de Paimpol - Le ChatÔ

2 rue Bécot 22500 Paimpol

02.96.55.31.74

lechato@ville-paimpol.fr

Ouvert les lundi et mardi de 13h30 à 17h30 et du mercredi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Le Portail Parents

Une simplification de vos démarches

1 CONNEXION AU PORTAIL PARENTS

Connectez-vous sur votre portail parents à l'adresse suivante :

https://www.logicielcantine.fr/paimpol

Saisissez l'identifiant qui vous a été envoyé par votre commune ou votre adresse email dans la partie « **Obtenir un mot de passe** » et cliquez sur « **Envoyer** ».

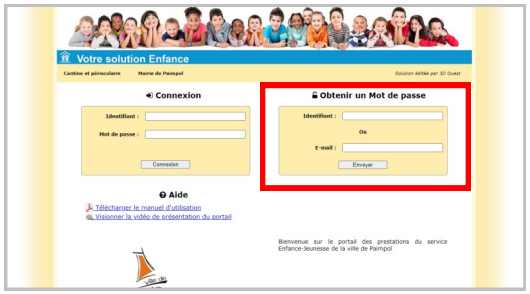

Vous recevez alors automatiquement un mail contenant votre identifiant et votre mot de passe.

Vous pouvez désormais les renseigner dans la partie **« Connexion »** prévue à cet effet.

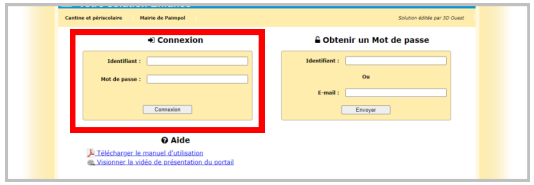

Ainsi vous accédez à la page d'accueil du Portail Parents.

2 MES INFOS PERSONNELLES

Depuis les boutons **Familles** et **Enfants**, consultez et complétez votre dossier administratif.

Cochez ensuite la case ci-dessous afin d'avertir votre collectivité de la mise à jour de vos données.

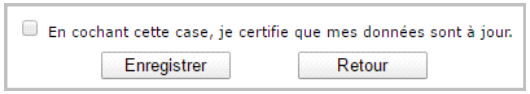

3 RÉSERVATION À L'ACCUEIL DE LOISIRS

Depuis le bouton **Réservations**, vous accédez au planning de votre enfant.

En quelques clics vous ajoutez ou annulez des réservations pour l'accueil de loisirs de Kerdreiz.

Le montant total de vos réservations se calculent automatiquement.

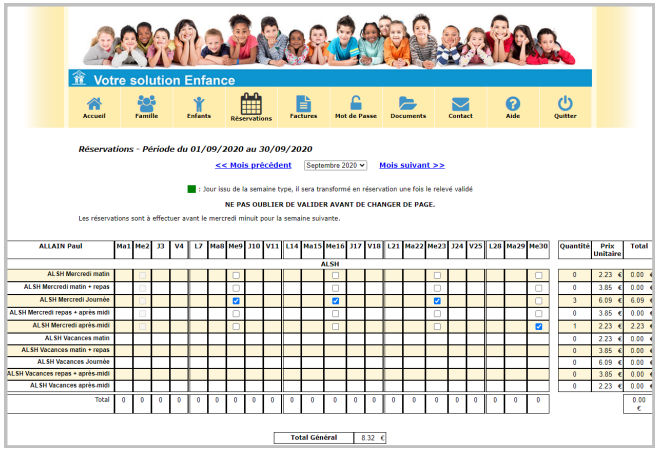

Les réservations à l'accueil de loisirs de Kerdreiz sont à effectuer avant le mercredi 18h30 pour la semaine suivante.

4 FACTURES ET PAIEMENT EN LIGNE

Depuis le bouton **Factures**, vous consultez l'historique de vos factures et vous pouvez les payer en ligne en cliquant sur le bouton Payer par CB.

Vous devez ensuite renseigner vos coordonnées bancaires sur la plateforme de paiement en ligne TIPI.

Une fois votre paiement effectué, un mail de confirmation vous sera envoyé.

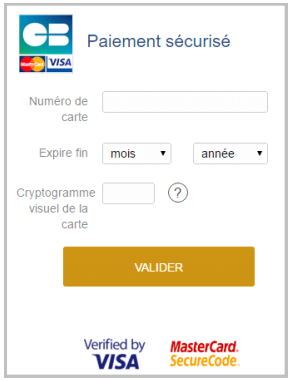

5 DOCUMENTS

Depuis le bouton **Documents**, téléchargez les documents génériques et personnalisés mis à votre disposition par la commune .

Vous avez également la possibilité de déposer des documents sur le Portail.
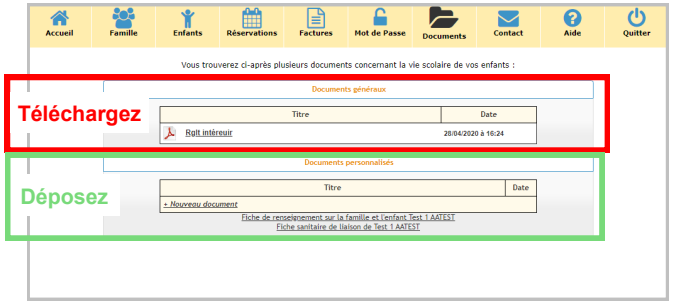
Votre collectivité y aura accès.